



## AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE

### Conseillère ou conseiller pédagogique RÉCITS

Début d'affichage : 2020-05-21

Fin d'affichage : 2020-06-04

La **COMMISSION SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD** se trouve sur le territoire de la MRC de Minganie, au nord du 50° parallèle. Elle s'étend sur un territoire de plus de 300 km longeant le golfe du Saint-Laurent, incluant les villages de Sheldrake à Pointe-Parent. Sur le territoire de la Minganie, la commission scolaire dessert huit municipalités : Sheldrake, Rivière-au-Tonnerre, Rivière-Saint-Jean, Longue-Pointe-de-Mingan, Havre-Saint-Pierre, Baie-Johan-Beetz, Aguanish et Natashquan. La Minganie compte aussi deux communautés innues, soit celle d'Ekuanitshit (Mingan) et celle de Natashquan (Natashquan). Elle dessert la clientèle francophone de son territoire.

La **COMMISSION SCOLAIRE DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD** est à la recherche de candidates et de candidats afin de combler un poste à temps plein (35 h par semaine), **DE CONSEILLER OU CONSEILLERE PEDAGOGIQUE RECITS (RESEAU POUR LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES PAR L'INTEGRATION DES TECHNOLOGIES) ET AUTRES DOSSIERS PEDAGOGIQUES.**

<b>LIEU DE TRAVAIL</b>	Havre-Saint-Pierre
<b>NATURE DU TRAVAIL</b>	L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique.
<b>STATUT D'EMPLOI</b>	Régulier temps plein
<b>SUPERIEUR IMMEDIAT</b>	Direction des services éducatifs
<b>HORAIRE</b>	Lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h
<b>SCOLARITE ET EXPERIENCE</b>	Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation et/ou en informatique. Toute combinaison d'expérience et de qualification pertinente pourrait être considérée.
<b>AUTRES EXIGENCES</b>	Être prêt à se déplacer régulièrement sur l'ensemble du territoire de la commission scolaire.
<b>SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Salaire : de 25,25 \$ à 45,22 \$/heure</li><li>▪ Prime de disparités régionales : 7 190,00 \$ par année (sans dépendant) 10 789,00 \$ par année (avec dépendant)</li></ul>

**ENTREE EN FONCTION : 24 août 2020**

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné du formulaire de demande d'emploi disponible sur le site Internet de la commission scolaire, à l'adresse suivante, et ce, avant le 4 juin 2020 à 16 h :

**À noter que les candidatures reçues à l'interne auront préséance**

Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord  
Service des ressources humaines  
1235, rue de la Digue, Havre-St-Pierre (Québec) G0G 1P0  
Courriel : [drh@csmcn.qc.ca](mailto:drh@csmcn.qc.ca)

*La Commission scolaire de la Moyenne-Côte-Nord souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique un programme d'accès à l'égalité pour les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques, les femmes et les personnes handicapées.*

